



FLASH INFO

CE PNC

29 mars 2019 #233



COMPTE RENDU CE DU MOIS DE MARS

✈️ LE SUSPENSE PERDURE...

Aujourd'hui, Mr Pierre Olivier BANDET, DG adjoint AIR France HOP, se présente mais il est incapable de nous donner un business plan ni même ses ambitions...

✈️ PRÉSENT & AVENIR

	En exploitation	Stockés	Exploités par des tiers		Total	avons en commande
ATR42-500	5	1			6	
ATR72-500	1				1	
ATR72-600	6				6	
CRJ700	8	1	2	WX	11	
CRJ1000	14				14	
ERJ135			4	Air Namibia	4	
ERJ145	13	2	6	MEX/BMI Regional/BAE	21	
E170	15				15	
E190	10	1			11	6
Total flotte	72	5	12		89	6

Soit 77 avions pour 54 charges vives !?!

Les avions seront repeints à la charge d'Air-France et les 6 prochains Ejet seront livrés directement aux nouvelles couleurs.



HOP devient une simple compagnie d'affrètement.

Arrêt code marketing A5 et arrêt site internet d'ici fin 2019 pour une économie de 5 à 8 millions d'euros et fermeture du site de Montreuil avec 15 suppressions de postes.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



La recapitalisation devra se faire avant 2020 et AF a affirmé qu'elle aura lieu. Nous insistons sur le fait que cela rassurerait les salariés autrement plus qu'une ligne de crédit accordée par AF jusque là ; mais nous n'avons toujours pas de date ni de montant... Le suspense perdure tandis que nous avons besoin d'un signal fort de la part de la maison mère.

**2018 vs 2017 : -3,6% SKO et les Heures Blocs Blocs chutent de 6,4%.
En revanche, depuis août 2018, notre régularité est remontée au-dessus des 98%.**

2018 a été une année difficile dû à la baisse de la recette unitaire, à la hausse des charges de personnel (-13Me), aux affrètements (-27Me), aux irrégularités (-9Me) et à l'augmentation du prix du carburant (-7Me).

Soit au total une perte de 108 millions d'euros.

En 2019, la Direction espère ne perdre que 53 millions d'euros en réduisant le chiffre d'affaire et surtout les charges. En effet, le passage en tout ACMI (affrètement à 100%) devrait réduire nos coûts. Mais à quel prix ? Celui de notre outil de production et de notre dignité, nous réduisant à l'esclavage.

Pendant ce temps, les PNC offrent à la direction un NPS record à 33 alors que l'objectif est de 22 !

POUR QUELLE RÉCOMPENSE ? LE NON RESPECT DE NOS ACCORDS ? LA NON RÉMUNÉRATION DE NOS JOURS DE CET ? NOUS N'EN RESTERONS PAS LÀ !



**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Etienne ROSSIGNOL
 etienne@unachop.com
 06.88.59.20.34



Pauline POLONCEAU
 pauline@unachop.com
 06.01.79.61.85



Cédric CHALIGNE
 cedric@unachop.com
 06.20.86.34.27



Frédéric BERZIN
 frederic@unachop.com
 06.43.32.16.31